

AUX CÔTÉS DE NOS ARTISANS, FLEURON DE L'ÉCONOMIE LOCALE



De gauche à droite : Jean-Marie REY, maire du Monétier, Emeric SALLE, maire de la Salle les Alpes, Fabrice ZIMMERMANN, président de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat PACA, Corinne CHANFRAY, maire de Saint-Chaffrey, Dalila ZANE, sous-préfète des Hautes-Alpes, Vincent BONNARDEL, suppléant de Valérie ROSSI, députée des Hautes-Alpes

Pleins feux sur l'artisanat à Serre Chevalier ce jeudi 5 décembre 2025, à l'occasion de la signature d'une charte de soutien à l'activité économique de proximité entre la Chambre des Métiers et de l'Artisanat Provence-Alpes-Côte d'Azur et les trois communes de la vallée.

Une initiative volontariste qui vise à accompagner et à mettre en lumière l'artisanat local, ADN de notre économie de proximité et vivier d'emplois non délocalisables, souvent exercés dans le cadre d'une pluriactivité liée à la saisonnalité. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : sur les 104 établissements artisanaux que compte Saint-Chaffrey, 53% proposent des activités de proximité. Plus globalement, les entreprises artisanales chaffrelines s'illustrent dans le secteur du bâtiment (40%), des services (32%), de l'alimentation (15%) et de la production (13%).

C'est à leur rencontre que sont allés hier les maires de la vallée et le président de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat PACA, Fabrice Zimmermann. Dans chacune des trois communes, des artisans ont ouvert les portes de leurs ateliers, dévoilé leur savoir-faire, partagé leur goût du travail bien fait – parmi eux, la forge Coutellerie des Cimes et l'entreprise Payan Ferrero à Saint-Chaffrey.



Visite de la Coutellerie des Cimes



Visite de l'entreprise Payan Ferrero

À l'issue de ces rencontres, la délégation a rejoint la mairie de Saint-Chaffrey pour sceller la charte de soutien à l'activité économique de proximité en présence de Dalida Zane, sous-préfète des Hautes-Alpes et de Vincent Bonnardel, suppléant de Valérie Rossi, députée des Hautes-Alpes.

« Qui mieux que nos artisans fait vivre au quotidien la proximité essentielle à nos villages ? a interrogé Corinne Chanfray. Tisseurs de lien social, passeurs de traditions, modèles d'innovation, ces hommes et femmes de passion portent des valeurs d'humanité et d'excellence qui font la fierté et l'attractivité de notre territoire. Et Madame le Maire de conclure : « Nous avons à cœur de soutenir et de valoriser les artisans locaux, atout indiscutable et indissociable de l'avenir de Serre Chevalier. C'est le sens de l'engagement que nous prenons tous ensemble ce soir en signant cette charte avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat Provence-Alpes-Côte d'Azur (à retrouver in extenso ci-dessous). Nos communes s'engagent notamment à promouvoir le label « Consommez local, consommez artisanal », à favoriser, faciliter et accompagner l'implantation, la transmission et la reprise d'entreprises artisanales. »



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



CHARTRE DE SOUTIEN A L'ACTIVITE ECONOMIQUE DE PROXIMITE

St Chaffrey | Jeudi 05 décembre 2024

Dans un contexte où l'emploi et la compétitivité des entreprises relèvent de l'urgence, l'économie de proximité constitue une force indiscutable de votre territoire. Les artisans sont des acteurs incontournables de l'économie locale, indissociables de l'avenir des communes, indispensables à leur attractivité et à leur développement, pourvoyeurs d'emplois non-délocalisables et de lien social. Porteurs au quotidien des valeurs d'humanité et d'excellence, ils méritent une place au cœur de votre action.

Les élus de la Chambre de métiers et de l'artisanat de région PACA, présente sur tout le territoire en proximité, vous proposent aujourd'hui de vous engager à leurs côtés dans une politique affirmée de valorisation de l'Artisanat auprès de vos administrés et plus particulièrement de soutien des entreprises artisanales situées sur votre commune.

L'engagement porte sur quatre priorités :

1

La commune de **ST CHAFFREY** reconnaît le caractère indispensable du service de proximité proposé par les artisans et leur rôle central dans l'animation de la vie économique et sociale locale. À ce titre, elle s'engage à faciliter la promotion auprès du consommateur des savoir-faire artisanaux, notamment au travers du label « Consommez local, consommez artisanal » dont elle relayera les campagnes de communication, en fonction des moyens et supports dont elle dispose.



2

La commune de **ST CHAFFREY** s'engage à maintenir et à renforcer l'activité artisanale sur son territoire en plaidant pour la maîtrise du coût du foncier, l'implantation d'activité économique de proximité dans les quartiers résidentiels et le développement des activités artisanales à l'occasion d'aménagements urbains et de modifications techniques liées à la réglementation.

3

La commune de **ST CHAFFREY** s'engage à favoriser le renouvellement des entreprises artisanales, en encourageant la reprise d'entreprise pour maintenir l'activité économique de proximité. La municipalité, en partenariat avec la Chambre de métiers et de l'artisanat de région Provence-Alpes-Côte d'Azur, mettra notamment en œuvre un dispositif de veille auprès des entreprises existantes pour anticiper et faciliter la transmission/reprise d'entreprise et le maintien de l'emploi.

4

La commune de **ST CHAFFREY** s'engage à soutenir la politique volontariste de la Chambre de métiers et de l'artisanat de région Provence-Alpes-Côte d'Azur, laquelle repose sur son expertise du secteur artisanal et sur le travail de terrain qu'elle réalise quotidiennement auprès des entreprises. À l'écoute de leurs besoins singuliers, elle développe des approches spécifiques et des accompagnements individualisés qui composent une offre globale de services adaptée et pertinente pour les accompagner à chaque étape de leur vie et de leur développement.

Fabrice ZIMMERMANN
Président de la Chambre de niveau
départemental Hautes-Alpes de la
CMA Provence Alpes Côte d'Azur

Corinne CHANFRAY
Maire de St Chaffrey

